Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-213501679-20260618-2026_033-DE

Martigné Ferchaud (35)
La Ville au Naturel

Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 18 juin 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de son exécution

L'an deux mille vingt-six, le 18 juin à 20 h, le Conseil Municipal de la ville de MARTIGNÉ-FERCHAUD, légalement convoqué le 11 juin 2026 s'est assemblé en mairie sous la présidence de M. Patrick HENRY, Maire

Présences : Mme Chrystelle BADOUD, Mme Gwendoline BAROCHE CADINOT, M. Sébastien BOUDET, M. Alain BOULDOIRES, M. Jean-Pierre BOURNICHE, Mme Elise BRUEY, M. Hervé BRUEY, Mme Christelle CAILLAULT LEBLOIS, M. Laurent DUCLOS, M. Jean-Michel FARINA, Mme Natacha GELDRON, M. Patrick HENRY, M. Yann LE GALL, M. Arnaud LE LANNOU, M. Alain MALOEUVRE, Mme Stéphanie MALOEUVRE-RASTELLI, Mme Jessica PROVOST, Mme Catherine THOMMEROT.

Absents/excusés : M. Benjamin BOIXIÈRE, M. Yves MARTIN, Mme Chantal MAZURAIS, Mme Elodie REMY, Mme Sandrine USANOS,

Procurations :
M. Benjamin BOIXIÈRE donne procuration à Mme Stéphanie MALOEUVRE-RASTELLI
M. Yves MARTIN donne procuration à M. Patrick HENRY
Mme Chantal MAZURAIS donne procuration à Mme Catherine THOMMEROT
Mme Elodie REMY donne procuration à M. Jean-Michel FARINA

Secrétaire de séance : M. Yann LE GALL

2026/033	**Intercommunalité – Conventions de partenariat avec Roche aux Fées Communauté et certaines associations dans le cadre des animations de L'Eté à l'Etang**

Rapporteur : Chrystelle BADOUD

Afin de dynamiser la fréquentation du site de l'étang de la Forge de Martigné-Ferchaud pendant la saison estivale, un comité de pilotage constitué d'associations culturelles, de la commune et de la communauté de communes, a élaboré un programme d'actions culturelles composé de stages, d'ateliers, de spectacles et d'expositions en s'appuyant sur les compétences associatives.

Les participants se sont organisés en groupes de travail destinés à mettre en œuvre chaque élément de cette programmation.

Les présentes conventions sont passées avec les associations suivantes :

-Amicale laïque de Janzé – Section Vents de Cirque (Janzé)

-Associations Hirondelle (Martigné-Ferchaud)

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-213501679-20260618-2026_033-DE

-Association le Stella (Janzé)

-Association les Autochtones (Coësmes)

-Association Rue des Arts (Moulins)

Les présentes conventions ont pour objet de définir les rôles et engagements de chaque participant dans la mise en œuvre du programme d'actions culturelles.

Les actions proposées par ces associations sont les suivants :

Amicale laïque de Janzé – Section Vents de cirque (Janzé)

Implantation et exploitation du chapiteau de Vents de Cirque avec l'organisation de stages et d'ateliers découverte pour les centres de loisirs et les familles, ainsi que l'organisation d'un spectacle de sortie de résidence.

Cet évènement se déroulera devant la halle de Feuillet à Martigné-Ferchaud du 6 au 24 juillet 2026.

Associations Hirondelle (Martigné-Ferchaud)

Représentation « Chansons pour nos fantômes » - Compagnie Albaricade, le 19 juillet 2026 à 17 h à l'étang de la Forge, à Martigné-Ferchaud

Association le Stella (Janzé)

Cinéma de plein air le 29 août 2026 à partir de 18h à l'étang de la Forge, à Martigné-Ferchaud (Projection du film « Un p'tit truc en plus »)

Association les Autochtones (Coësmes)

Balade chantée (22 août 2026 à 18 heures à l'étang de la Forge) et ateliers Land art (8 juillet, 15 juillet, 5 août et 26 août 2026 à 14h30 à l'étang de la Forge)

Association Rue des Arts (Moulins)

Représentation du spectacle « Le Lac des cygnes » par la compagnie Les Echappés du Bal, le 11 juillet 2026 à 19h à l'étang de la Forge.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les projets de conventions proposées par Roche aux Fées Communauté avec la commune et les associations précitées, projets joints en annexes au présent projet de délibération

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

22 voix pour,
0 abstentions,
0 voix contre

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-213501679-20260618-2026_033-DE

- **Approuve** les termes des conventions à intervenir avec Roche aux Fées Communauté et les associations Amicale Laïque de Janzé/Section Vents de Cirque, Hirondelle, le Stella, les Autochtones et Rue des Arts concernant les réalisations d'évènements culturels dans le cadre des animations de l'Eté à l'Etang 2026,

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer lesdites conventions.

Pour extrait conforme, le 22 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Yann LE GALL

Le Maire,
Patrick HENRY

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-213501679-20260618-2026_033-DE